



tikamoon Marque française de mobilier Tikamoon.com

CHÂTELLERAULT > Ferme des 1.200 taurillons à Coussay-les-Bois : une plainte pour travaux illégaux

Ferme des 1.200 taurillons à Coussay-les-Bois : une plainte pour travaux illégaux

Publié le 10/08/2022 à 20:15 | Mis à jour le 11/08/2022 à 10:50

f t i in e ENVIRONNEMENT - VIENNE



Sur le site de Coussay-les-Bois, un camion déchargeait des pierres et des gravats ce mercredi après-midi 10 août 2022.

© Denys Frétier

Le permis de construire oblige le promoteur du projet à ne pas commencer le chantier avant l'automne. Or, les opposants dénoncent un début de travaux sur site depuis quelques jours. Les autorités ont été saisies et une plainte va être déposée.

Nouvel épisode dans le dossier du projet contesté de **ferme de 1.200 taurillons à Coussay-les-Bois**, près de Châtellerauld.

À l'issue d'un **interminable marathon judiciaire** qui dure depuis des années et après l'épuisement de toutes les voies de recours, **ledit projet a reçu le feu vert** pour autoriser la construction des trois bâtiments d'élevage de 5.000 m² (1).

"Une zone protégée"

Les investisseurs que sont l'entreprise Technique solaire et la SCEA Les Nauds de Pierre Liot doivent cependant **patienter jusqu'au 16 septembre pour engager légalement la construction**. Une prescription du permis de construire impose en effet de ne pas perturber les nichées dans **cette zone protégée (classée Znieff) entre le 15 mars et le 15 septembre**.

“ Les travaux semblent avoir commencé cet été. C'est illégal et en contradiction avec le permis de construire. Ils ne doivent pas commencer avant le 16 septembre. J'ai interpellé les autorités ”

Michel Favreau, maire de Coussay-les-Bois

Or, selon le maire de la commune de Coussay-les-Bois, **Michel Favreau**, qui tire la **sonnette d'alarme**, "il semblerait que des travaux ont commencé depuis quelques jours".

Il ajoute : "Il y a un camion qui a fait au moins 40 rotations pour décharger sur le site des pierres et des gravats." Une vérification sur place confirme les dires de l'édile, comme le montre notre photo, prise ce mercredi après-midi 10 août 2022.

Michel Favreau annonce avoir saisi les autorités. "Ces travaux sont illégaux. Même si on [la justice] lui [M. Liot] a donné raison pour les travaux, ces derniers ne doivent pas commencer avant le 16 septembre prochain. J'ai fait un constat et j'ai envoyé des courriers à la préfecture, à la sous-préfecture et à la DTT (Direction départementale des territoires). Pour signaler ces débuts de travaux ainsi que les risques de pollution de la nappe phréatique qu'engendrerait la construction d'une telle installation. À l'heure où l'on parle de restrictions d'eau et de préservation de la ressource, il y a de quoi être en colère."

"Un camion fait des rotations et décharge des gravats"

Même son de cloche du côté de l'association **Aspect** (Association de sauvegarde et de protection de l'environnement thermal), mobilisée aussi depuis la première heure contre ce projet.

"Entre le 15 mars et le 15 septembre 2022, il est interdit de mener des travaux sur ce site, classé en zone Snieff, tance Anny Lauzier, co-présidente de l'association. Dans un premier temps, on a entendu parler de **sondages, d'études de sol**, ce qui n'est pas assimilable à des travaux, nous dit-on. Mais là, depuis quelques jours, c'est autre chose. Des gravats sont transférés depuis une ancienne ferme démolie à proximité (lieu-dit Pouzieux) de la SCEA Les Nauds, jusqu'au site en question qui doit accueillir le projet de la ferme des 1.000 taurillons."

Aspect : "Je vais déposer plainte demain à la gendarmerie"

Anny Lauzier prévient : "Je compte me déplacer demain [jeudi 11 août] à la gendarmerie de Pleumartin pour déposer plainte pour non-respect des obligations dans le permis de construire, à savoir l'interdiction de travaux entre mars et septembre et le respect de la tranquillité des oiseaux."

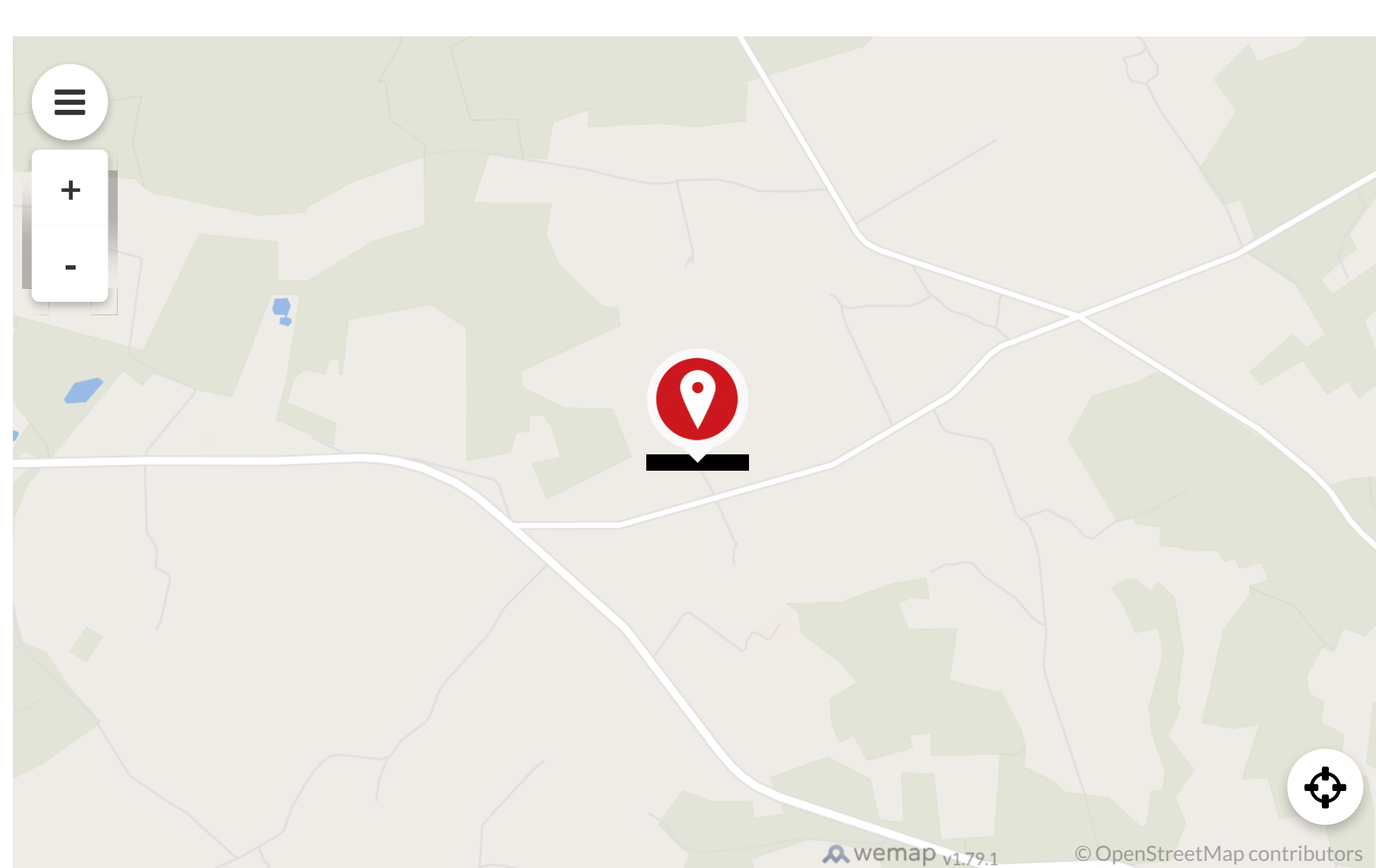
Question ? Pourquoi le porteur du projet n'attend pas la date légale du 16 septembre pour lancer ses travaux. Réponse d'Aspect : "Il profite des vacances et de l'absence d'opposants pour être tranquille... Mais on est sur le pied de guerre. Et on sera là le 16 septembre."

Le sous-préfet réagit : "C'est plus une préparation de chantier que des travaux"

Du côté des autorités, on semble un poil embarrassé. C'est une question de vocabulaire... : "Les travaux d'installation de la ferme doivent commencer légalement à partir du 16 septembre », confirme **Christophe Pecate, le sous-préfet de Châtellerauld**. Avant de pondérer : « Ce qui est en cours, c'est visible sur place pour vérifier tout cela et on va expertiser. J'ai bien été saisi par le maire de la commune et on va lui répondre."

Contacté, M. Liot, le porteur du projet, n'a pas répondu à nos sollicitations.

(1) Pierre Liot, un **exploitant agricole et industriel châtelleraudais** de 84 ans, porte ce projet qui prévoit, plus précisément la construction d'une unité de méthanisation et la construction de trois bâtiments agricoles (avec des panneaux photovoltaïques) pour le stockage du matériel de l'exploitation et de stabulation au lieu-dit "Les Paturelles", à Coussay-les-Bois.



A LA UNE LOCAL VIENNE CHÂTELLERAULT COUSSAY-LES-BOIS ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

Denys FRETIER
Journaliste, rédaction de Châtellerauld
✉

- SES DERNIERS ARTICLES**
- > [Disparition : l'artiste-peintre de Châtellerauld Jean Chaintrier a dit adieu à ses pincesaux](#)
 - > [Châtellerauld : l'artiste-peintre de renom Jean Chaintrier s'est éteint](#)
 - > [À Bonneuil-Matours la baignade est interdite](#)

Les dernières infos
Le Prince Albert II et la Princesse Charlène
Monaco Tribune [Ouvrir >](#)

SUR LE MÊME SUJET


Ferme de 1.200 taurillons dans la Vienne : études de sol imminentes, opposants vigilants

1.200 taurillons à Coussay-les-Bois : appel examiné le 10 décembre


Ferme de 1.200 taurillons à Coussay-les-Bois : la préfecture signe les permis

RECOMMANDÉ POUR VOUS

23/11/2019 - 04:55
1.200 taurillons à Coussay-les-Bois : appel examiné le 10 décembre

30/01/2021 - 06:25
Ferme des 1200 taurillons à Coussay-les-Bois : les opposants saisissent le conseil d'Etat

23/09/2019 - 17:02
Ferme de 1.200 taurillons à Coussay-les-Bois : la préfecture signe les permis

- LES PLUS LUS**
- Loir-et-Cher : à Vineuil, avec ses 23 cuves, Lionel fait face aux restrictions d'eau
 - Usages de l'eau : ce qui est autorisé (ou pas) en Indre-et-Loire
 - Deux-Sèvres : une dentiste diplômée empêchée d'exercer
 - Eau : de nouvelles restrictions en vigueur ce mercredi 10 août dans les Deux-Sèvres
 - Joué-lès-Tours : un magasin pas comme les autres